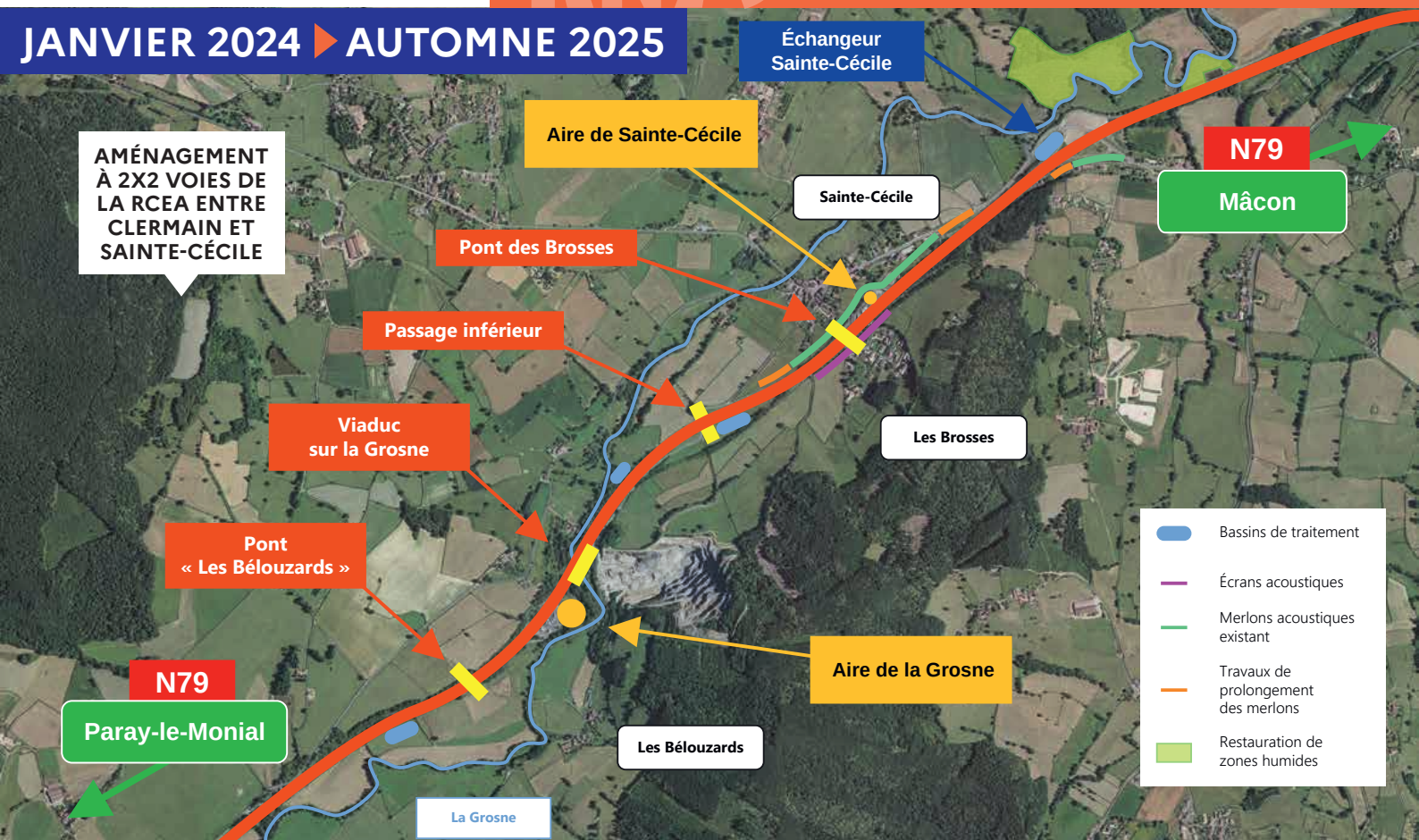


JANVIER 2024 ► AUTOMNE 2025



LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ !

- Afin de compléter la sécurisation de la RCEA entre Mâcon et le Col des Vaux, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté a lancé un chantier d'envergure mi-janvier pour aménager à 2x2 voies la RN79 sur 3 km entre Clermain et Sainte-Cécile. A l'issue des travaux, les 33 kilomètres de la RN79 reliant Mâcon au Col des Vaux seront portés à 2x2 voies (hormis le Viaduc de la Roche).

Cette opération d'élargissement de la chaussée existante comprend notamment la déconstruction de 2 ouvrages, la reconstruction de 2 nouveaux ponts et la création d'un viaduc sur la Grosne.

Un linéaire important de protections acoustiques permettra de protéger l'ensemble de la commune de Sainte-Cécile et le hameau des Brosses.

2 IMPACTS CIRCULATOIRES : FERMETURES VC2 ET RCEA

Dès le début des travaux, afin de permettre la réalisation des travaux sur la partie sud de la RCEA et sur les ouvrages, la voie communale 2 sur la commune de Sainte Cécile est fermée jusqu'en juillet 2024*. Parallèlement, des fermetures ponctuelles de la RCEA, sens Paray > Mâcon vont intervenir et les usagers sont invités à utiliser les déviations dédiées.



Un nouveau viaduc de 45m de long surplombera la Grosne

CHIFFRES CLÉS

20 MOIS DE TRAVAUX	36 MILLIONS €	1 VIADUC 45 M DE LONG
3 KM CONCERNÉS	2 NOUVEAUX PONTS	400 M D'ÉCRANS ACOUSTIQUES

Afin de limiter les perturbations sur les riverains et les usagers de la RCEA, le phasage du chantier a été élaboré en 2 phases distinctes :

- **janvier 2024 > mars 2025*** : travaux d'élargissement et réalisation de la chaussée côté sud
- **mars 2025 > octobre 2025*** : travaux d'élargissement et réalisation de la chaussée côté nord

VIGILANCE ET PRUDENCE

En lien avec des modifications d'usage, la DREAL BFC attire l'attention des automobilistes et des usagers RCEA sur les changements de circulation pouvant intervenir sur le réseau local et des coupures ponctuelles de la RCEA.

Des points de vigilance à respecter :

- Zones de travaux balisées et interdites au public de jour comme de nuit
- Des femmes et des hommes travaillent
- Sorties et circulation d'engins de chantier



TOUTE L'INFORMATION EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet toute l'actualité travaux, des InfoChantiers réguliers et la possibilité de vous inscrire à la newsletter pour recevoir par mail les Flash Actu liés au changement de phase travaux.



RCEA-SAONEETLOIRE.FR

ORGANISATION DU CHANTIER JUSQU'À JUILLET 2024

JANVIER 2024 → FÉVRIER 2024*

Travaux préparatoires
Modification accès carrière
Déviation RCEA sens Paray > Mâcon du 5 au 23 février*

FÉVRIER 2024 → JUILLET 2024*

Modification accès carrière
Aménagement de la Voie Communale 2
Travaux sur RCEA côté sud
Travaux sur les ouvrages d'art
Fermetures ponctuelles de la RCEA aux mois de mai et juin

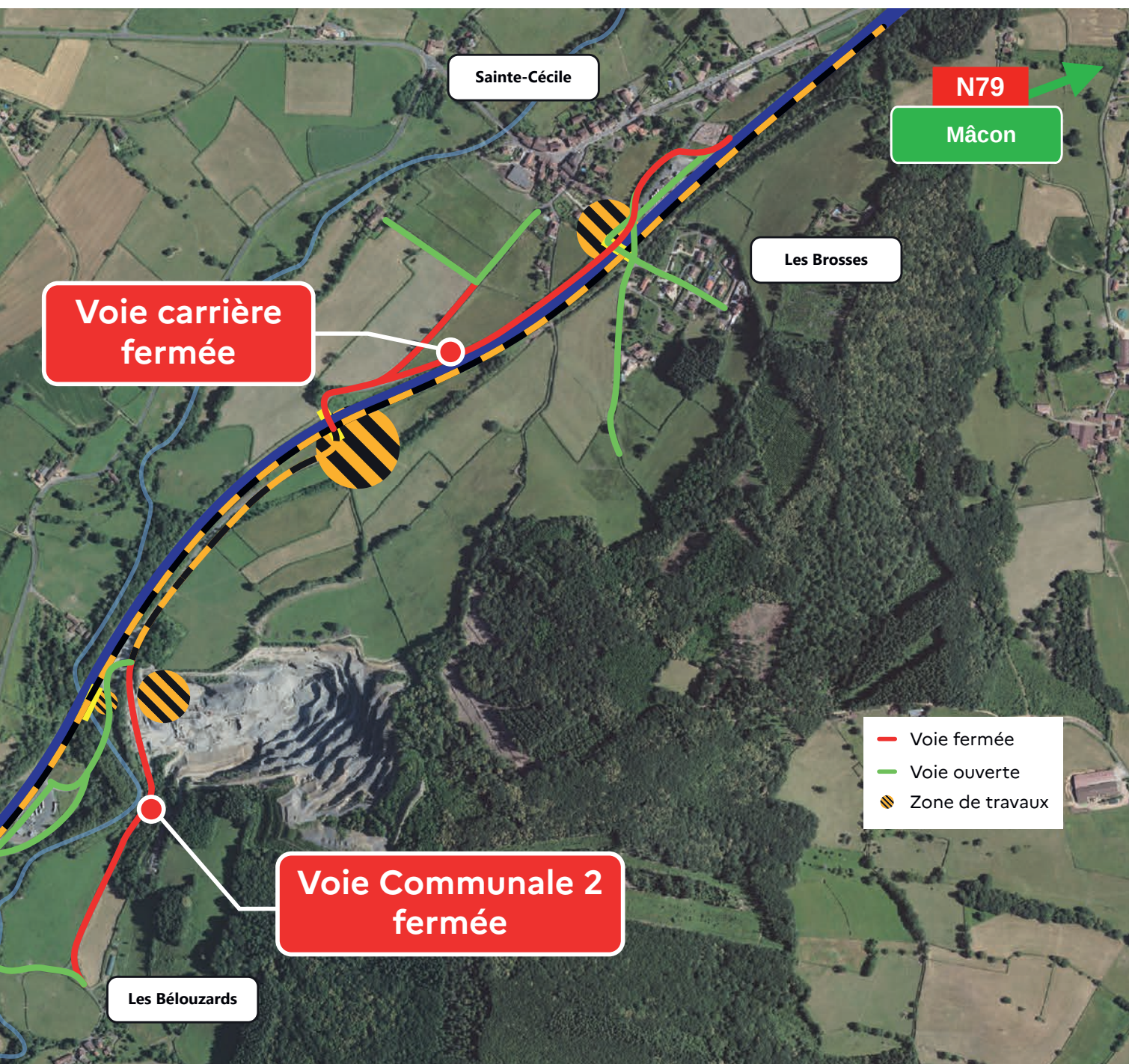
Accès VL aux Bélouzards ouvert

N79

Paray-le-Monial



*Dates prévisionnelles pouvant évoluer selon les conditions climatiques



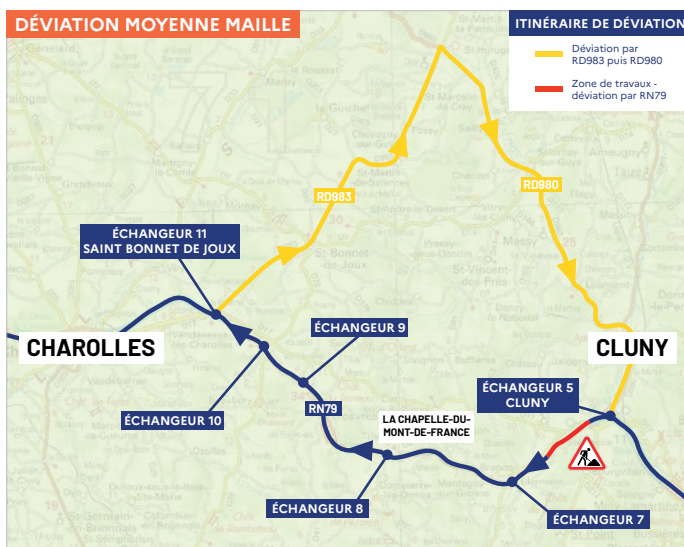
À RETENIR

Lors des fermetures ponctuelles de la RCEA dans le sens Paray-le-Monial / Mâcon, du 5 au 23 février 2024 et en mai et juin 2024*, les déviations ci-dessous seront mises en oeuvre.

DÉVIATION GRANDE MAILLE



DÉVIATION MOYENNE MAILLE



UN ENGAGEMENT FORT POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

► La DREAL Bourgogne-Franche-Comté a pris en compte dès le lancement la dimension environnementale de l'opération. Les choix effectués ont été guidés par la volonté de mettre en œuvre les fondements de la démarche Éviter, Réduire, Compenser.

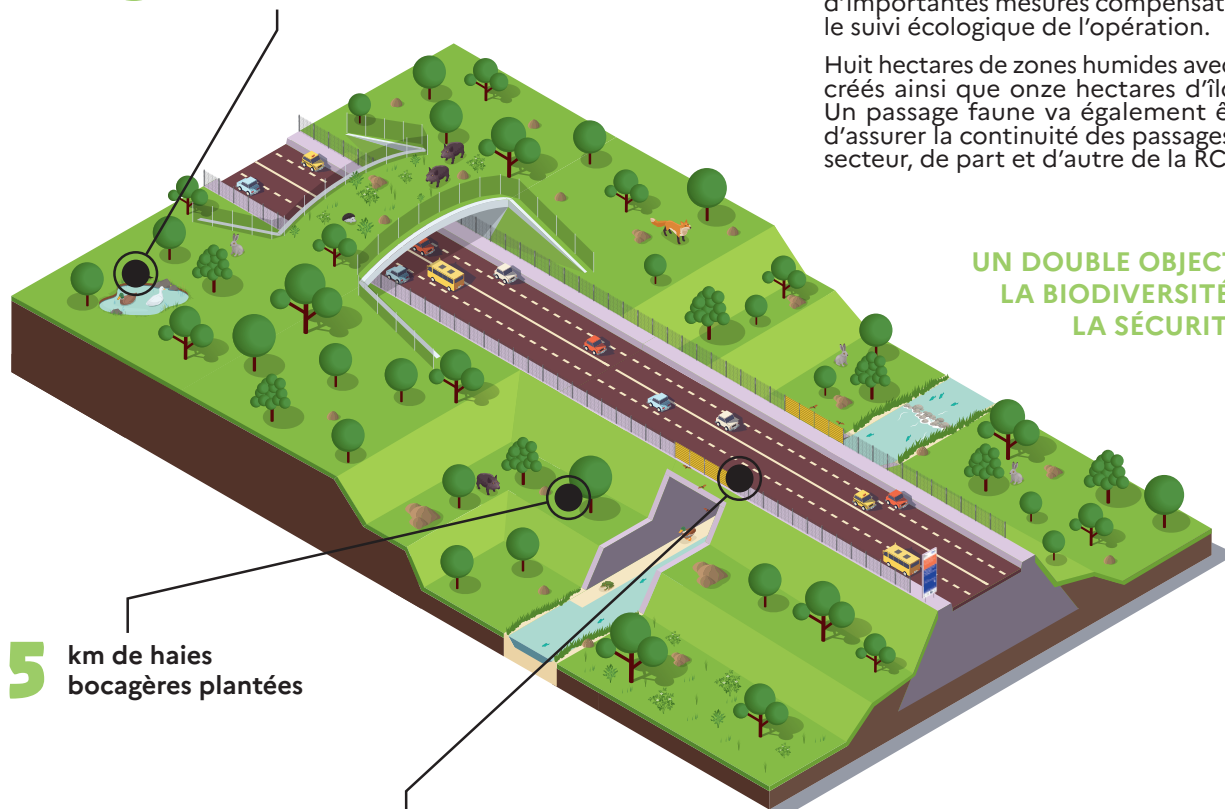
8 hectares de zones humides renaturées

ASSURER LES CONTINUITÉS HYDRAULIQUES ET ÉCOLOGIQUES

La DREAL Bourgogne-Franche-Comté met en place d'importantes mesures compensatoires pour garantir le suivi écologique de l'opération.

Huit hectares de zones humides avec boisement seront créés ainsi que onze hectares d'îlot de sénescence. Un passage faune va également être construit afin d'assurer la continuité des passages de la faune sur le secteur, de part et d'autre de la RCEA.

**UN DOUBLE OBJECTIF : PRÉSERVER
LA BIODIVERSITÉ ET AMÉLIORER
LA SÉCURITÉ DES USAGERS**



5 km de haies bocagères plantées

1 viaduc de 45m de long sans appui dans le lit de rivière



Cette opération d'aménagement fait partie du programme d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA en Saône-et-Loire (phase 1 et phase 2) au titre duquel près de 600M€ ont été investis par l'Etat et ses partenaires depuis 2014. A l'issue de ce programme, la quasi totalité de la RCEA sera à 2x2 voies en Saône-et-Loire, alors que seulement 50% du linéaire l'était en 2014.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Afin de réduire les impacts résiduels sur les milieux aquatiques, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté a fait le choix de construire un viaduc sur la Grosne sans appui dans le cours d'eau avec pour objectif de ne pas perturber les continuités écologiques et hydrauliques dans le lit mineur de la Grosne.

